

Le 3 novembre 2026

TABLE DES MATIÈRES

PERSONNES ÂGÉES
- Mme M. Johnson
- L'hon. Mme Boudreau
- Mme M. Johnson
- L'hon. Mme Boudreau
- Mme M. Johnson
- L'hon. M. McKee, c.r.

MESURES D'URGENCE
- M. Austin
- L'hon. M. Gauvin
- M. Austin
- L'hon. M. Gauvin
- M. Austin
- L'hon. M. D'Amours

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Ames

L'hon. M. Herron

M. Ames

L'hon. M. Herron

M. Ames

L'hon. M. Herron

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Hogan

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Hogan

L'hon. M. McKee, c.r.

PERSONNES ÂGÉES

M^me^ Mitton

L'hon. M^me^ Boudreau

M^me^ Mitton

L'hon. M^me^ Boudreau

TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Oliver

L'hon. M. LePage

[*Original*]

PERSONNES ÂGÉES

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, le Réseau de santé Horizon prévoit désormais que 50 % de ses lits d'hôpital pourraient être occupés par des patients ayant besoin d'un autre niveau de soins.

[*Traduction*]

En date du 30 septembre, la proportion atteignait déjà 41 %, soit suffisamment de patients pour occuper tous les lits pour patients hospitalisés de sept hôpitaux du réseau Horizon.

[*Original*]

Il s'agit de patients qui n'ont plus besoin de soins hospitaliers intensifs, mais qui restent à l'hôpital, faute de solutions de rechange adaptées.

[*Traduction*]

La ministre peut-elle nous indiquer quel est le plan du gouvernement pour empêcher que le taux d'occupation des lits par des patients ayant besoin d'un autre niveau de soins atteigne 50 % des lits d'hôpitaux du réseau Horizon dans un avenir rapproché?

[*Original*]

L'hon. Mme Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'équité des femmes et des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci à la députée de l'opposition de la question qui a été posée. Aujourd'hui, je prends la parole à l'Assemblée législative pour vous mentionner que nous sommes très conscients, comme gouvernement, que des personnes âgées se retrouvent actuellement dans les hôpitaux, et ce n'est pas nécessairement le bon endroit pour elles. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons nos efforts au quotidien, et nous travaillons avec l'ensemble des partenaires de la province du Nouveau-Brunswick pour trouver différentes solutions.

Tout à l'heure, par exemple, j'étais justement en réunion avec des représentants d'Extra-Mural/Ambulance Nouveau-Brunswick. Nous continuons à travailler avec l'ensemble des partenaires pour trouver des solutions très concrètes.

J'ai eu l'occasion de visiter, par exemple, l'hôpital situé ici à Fredericton et j'ai constaté de mes yeux qu'il y a des personnes âgées qui se retrouvent là en ce moment. Nous poursuivons vraiment nos efforts. Nous avons aussi présenté une déclaration d'intérêt pour l'obtention de nouveaux lits dans la province afin de répondre au besoin. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, la stratégie sur les soins de longue durée du gouvernement prévoit l'ajout de 624 lits dans les foyers de soins d'ici à 2030. Pourtant, dans la même stratégie, on reconnaît que, à la fin de 2025, 1 076 personnes du Nouveau-Brunswick étaient toujours en attente d'une place en foyer de soins, et que près de la moitié d'entre elles se trouvaient encore à l'hôpital. Entre-temps, le Réseau de santé Horizon continue de subir des pressions considérables sur sa capacité hospitalière, et des patients occupent des lits de soins actifs en attendant une place appropriée dans un établissement de soins de longue durée. La ministre des Aînés peut-elle confirmer si, selon elle, les 624 lits additionnels prévus dans le plan suffiront pour réduire le nombre de patients qui attendent dans les hôpitaux pour une place dans un foyer de soins?

[*Original*]

L'hon. Mme Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'équité des femmes et des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois à la députée du côté de l'opposition de la question posée. Celle-ci me permet d'ajouter des éléments additionnels à ma première réponse.

En fait, le gouvernement continue de travailler extrêmement fort. Il y a aussi les membres de mon équipe qui travaillent partout au Nouveau-Brunswick et que je veux saluer.

Nous travaillons avec les régies régionales de la santé, soit Vitalité et Horizon, et avec le ministère de la Santé à trouver des solutions. Il y a aussi des travailleuses sociales qui participent au processus et qui vérifient l'état des soins fournis à nos personnes âgées qui se retrouvent dans les hôpitaux.

Un des enjeux, c'est que nous nous assurons que l'ensemble des lits disponibles dans la province sont occupés. Il s'agit d'une mesure que nous avons prise. Parmi les autres mesures, il y a notre travail en collaboration avec les foyers de soins du Nouveau-Brunswick et les foyers de soins spéciaux pour trouver des stratégies afin de voir comment nous unirons nos efforts pour justement réduire le nombre de personnes âgées qui se retrouvent dans nos hôpitaux et qui ne devraient pas être là.

[*Traduction*]

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, j'admets que, pas plus tard que cette semaine, j'ai envoyé une lettre au ministre responsable du logement et à la ministre des Aînés. J'étais ravie de voir qu'ils m'ont en fait répondu assez rapidement, et ils ont parlé du fait qu'ils étudiaient des possibilités et qu'ils prenaient note de mes suggestions. C'est bien, mais, pendant ce temps, des gens du Nouveau-Brunswick sont en attente d'un lit d'hôpital, alors que des patients, qui n'ont plus

besoin de soins actifs, occupent toujours ces lits, faute de places adaptées en soins de longue.

[*Original*]

La semaine dernière, dans les actualités, le Réseau de santé Horizon a indiqué que, selon des prévisions, les patients en soins de longue durée pourraient occuper la moitié de ses lits d'hôpital. Attendre jusqu'en 2030 n'est donc pas une solution.

[*Traduction*]

La première ministre peut-elle parler du plan du gouvernement et indiquer s'il prévoit des mesures à court terme, assorties du financement nécessaire, pour transférer, au cours des 12 prochains mois, les patients qui attendent à l'hôpital pour une place en foyer de soins vers des établissements de soins de longue durée adaptés? Autrement, peut-elle parler des solutions de rechange qu'elle envisage?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente, et merci à la chef de l'opposition officielle de sa question. Nous avons entendu la ministre des Aînés parler du travail important qu'elle a réalisé au cours des deux dernières années. Je la félicite. Elle a parcouru toutes les régions de la province pour élaborer son plan de soins de longue durée.

Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires. Nous faisons les investissements nécessaires pour nous attaquer au problème. Je sais que le porte-parole en matière de Finances aime prendre la parole et formuler des phrases accrocheuses au sujet des finances. Toutefois, après six ans pendant lesquels les parlementaires de l'ancien gouvernement n'ont pas fait ce qu'il fallait faire pour prendre soin de nos personnes âgées, nous faisons les investissements nécessaires dans les soins de santé et les soins de longue durée. Nous avons un plan qui prévoit la création de 624 nouveaux lits. Je ne sais pas combien de lits les parlementaires de l'ancien gouvernement ont créés. Nous avons un plan pour veiller à ce que les personnes âgées aient accès aux soins dont elles ont besoin, que ce soit à l'hôpital, dans un établissement de soins de longue durée ou à domicile, grâce aux services de soutien à domicile. Nous obtenons des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente.

MESURES D'URGENCE

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. La première stratégie canadienne de sécurité nationale en 20 ans vient d'être publiée. Le premier ministre y brosse un tableau très sombre. Il déclare :

Le monde est de plus en plus caractérisé par des frontières contestées, des agressions de la part de régimes autoritaires et de graves menaces à l'échelle mondiale. Il n'est désormais plus

possible de croire que la combinaison de notre géographie, de l'interdépendance et d'un ordre international fondé sur des règles peut remplacer la capacité souveraine du Canada à assurer sa propre protection.

Je vais poursuivre.

Les menaces que l'on croyait autrefois lointaines sont aujourd'hui immédiates et rapprochées. L'ordre international fondé sur des règles est menacé. Le système commercial mondial ouvert est essentiellement remis en cause. Nos forces d'autrefois, c'est-à-dire nos liens étroits et notre intégration profonde avec d'autres pays, sont devenues des vulnérabilités.

Ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique. Est-il au courant de la stratégie de sécurité nationale et peut-il nous dire quel rôle le Nouveau-Brunswick jouera à cet égard?

[*Original*]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup d'avoir posé une question extrêmement importante. Depuis notre arrivée au pouvoir, il y a eu la dernière élection présidentielle aux États-Unis, et nous savons quel en a été le résultat. J'ai moi-même visité les frontières à l'ouest de notre province qui touchent directement l'État du Maine. Nous avons eu des conversations. J'ai rencontré les autorités nationales pour parler de questions que je ne peux pas dévoiler ici. Le député est un ancien ministre, donc il comprend exactement ce que je veux dire.

J'ai parlé à mes homologues de partout au pays. Chaque fois qu'il y a des rencontres fédérales-provinciales-territoriales, nous avons de telles conversations. Actuellement, le Nouveau-Brunswick s'en tire bien dans la situation. Je peux tout simplement vous dire que nous n'avons pas terminé notre travail. Nous ferons des investissements.

S'il y a bien une chose que nous avons apprise hier, à Moncton, c'est que nous avons travaillé avec nos partenaires. Nous continuerons à le faire. Il y a 25 nouveaux agents pour voir à la sécurité publique dans la municipalité de Moncton. Nous effectuons le travail et nous continuerons à le faire, Madame la présidente. Merci beaucoup

[*Traduction*]

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, l'important, ce n'est pas ce que nous faisons bien aujourd'hui. L'important, c'est de prévoir ce qui pourrait être à venir. La déclaration de notre gouvernement fédéral n'a rien d'exceptionnel. En fait, au cours des derniers mois, plus de 30 pays ont averti leurs citoyens de se préparer au pire. Bien qu'il soit normal pour la plupart des pays d'avertir leurs citoyens d'être prêts à faire face à des conditions météorologiques extrêmes, les avertissements récents ont plus de mordant. Compte tenu de la guerre qui se poursuit en Ukraine, de la possibilité d'une reprise des

opérations en Iran et des perturbations de l'approvisionnement en pétrole à l'échelle mondiale, pour ne nommer que quelques exemples, les gouvernements du monde prennent de plus en plus de mesures pour préparer leurs citoyens.

Le Nouveau-Brunswick ne peut plus faire cavalier seul. Ce qui se passe ailleurs dans le monde a des répercussions chez nous, et j'encourage les gens à simplement regarder les prix de l'essence que nous payons ici, chez nous, pour le constater. Compte tenu des menaces mondiales avec lesquelles les gens du Canada, ce qui comprend les gens du Nouveau-Brunswick, sont aux prises, que fait le ministre pour veiller à ce que les gens de notre province soient prêts pour des perturbations possibles?

[*Original*]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci encore une fois de la question, qui est très importante. Si le député d'en face a regardé ce qui a été diffusé dans les médias hier, il a vu que la première ministre a dit que le Nouveau-Brunswick devait être au premier rang en ce qui a trait à la défense.

Le député a aussi mentionné que le Nouveau-Brunswick n'est pas une île isolée. Il a tout à fait raison. Voilà pourquoi nous travaillons avec nos homologues de partout au pays. Il faut avoir une stratégie globale.

Le Nouveau-Brunswick est à la table. La première ministre l'a mentionné. Le ministre responsable des Affaires militaires l'a mentionné. Tout le monde est conscient du fait que nous devons nous protéger. Nous menons la tâche à bien pour les gens du Nouveau-Brunswick. L'important, c'est de travailler avec nos partenaires dans l'ensemble du pays. Nous avons des experts qui examinent la question. Nous participons au travail à chaque occasion. Nous nous assurons que les gens du Nouveau-Brunswick seront protégés.

Le Nouveau-Brunswick a une place stratégique importante. Nous sommes situés juste à côté de l'océan. Nous en sommes conscients. Les investissements majeurs dans le dossier militaire, selon ce que dit le premier ministre fédéral, se poursuivront au Nouveau-Brunswick, non seulement pour ce qui est de l'argent, mais aussi pour ce qui est des ressources humaines. Le Nouveau-Brunswick fera donc son travail. Nous avons des équipes exceptionnelles sur le terrain. Nous les épaulerons. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires.

[*Traduction*]

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : J'aimerais rappeler au ministre qu'il n'est pas responsable de l'armée canadienne. Je parle de la sécurité du Nouveau-Brunswick. Au cours des deux derniers jours, d'importantes cyberattaques ont été perpétrées en Europe qui ont touché environ 850 épiceries et des pertes de plus de 50 millions d'euros en raison de denrées alimentaires avariées. À la fin du mois d'août, une cyberattaque du même genre a

touché au moins six bases militaires américaines situées sur le territoire des États-Unis. Bien qu'aucun des incidents n'ait été catastrophique, ils soulignent certainement l'importance du sujet. Pas plus tard que l'année dernière, une attaque par logiciel de rançon en Nouvelle-Écosse a touché plus de 340 000 clients. Permettez-moi de vous dire ce que le directeur général de Nova Scotia Power a dit il y a à peine un an. Il a dit :

L'incident constituait une attaque sans précédent, sophistiquée et ciblée… Selon les évaluations d'experts et les renseignements disponibles, il est hautement probable que l'incident soit étroitement lié à une menace basée en Russie. [Traduction.]

La situation s'est produite en Nouvelle-Écosse. Si des intervenants étrangers s'attaquent à notre province voisine, il serait bête et imprudent de penser que nous sommes à l'abri. Des discussions à cet égard ont-elles lieu à l'échelle de la province, au sein du ministère de la Sécurité publique, et le ministre actuel prend-il la situation au sérieux afin de préparer les gens du Nouveau-Brunswick à…

[*Original*]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie mon collègue d'en face de son intervention et de sa question. Vous savez, Madame la présidente, au cours des presque deux dernières années, nous avons travaillé très activement à bâtir des ponts. Même si des défis se posent souvent près de nous, nous bâtissons des ponts un peu partout dans le monde.

En fait, Madame la présidente, nous n'avons qu'à regarder tout près de nous, ici à Fredericton, car un centre de cybersécurité a été mis en place à l'Université du Nouveau-Brunswick. Cela montre justement l'importance que nous accordons à une défense adéquate.

Regardez la stratégie en matière de défense que nous avons annoncée hier. L'annonce a été extraordinaire. Nous avons la possibilité au Nouveau-Brunswick d'aider le monde, et le monde peut nous aider aussi. Nous avons ce dont le monde a besoin ici dans la province. Le tout commence par nos ressources humaines et notre capacité en matière d'éducation postsecondaire. Vous savez, Madame la présidente, de très belles possibilités se posent à nous. Nous continuerons à bâtir, à regarder de l'avant et à veiller au mieux-être de notre population.

[*Traduction*]

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. La semaine dernière, j'ai informé la Chambre que AV Nackawic avait mis en vente 105 000 acres de terres. Selon Forêt NB, un emploi sur 17 au Nouveau-Brunswick est directement ou indirectement lié au secteur forestier. Environ 24 000 personnes sont employées dans le secteur forestier. Le secteur forestier compte plus de 900 compagnies qui y exercent directement leurs activités. Voici ma question pour la première ministre : Quel est le plan du gouvernement pour protéger les travailleurs de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick, en particulier ceux de la circonscription de Carleton-York, et pour garantir un accès continu aux ressources forestières en question si la province n'est pas le soumissionnaire retenu pour le bien? Qu'adviendrait-il de nos travailleurs de l'industrie forestière si le bien devait être acquis par un acheteur dont les intérêts ne cadrent pas avec l'avenir à long terme de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de sa question et de son plaidoyer en faveur de ce qui constitue, selon moi, de toute évidence, le secteur le plus important de notre économie. Le secteur forestier est toujours le moteur de notre économie. Deux ou trois questions qui ont été posées portaient sur… Le député d'en face est au courant que nous avons présenté une soumission, une offre, pour les terres en question. Nous devons veiller à ce que le terrain privé, lequel constitue le quatrième terrain boisé de tenure libre en importance de la province, avec une superficie de 44 000 ha, demeure associé au bassin d'approvisionnement en bois. Nous voulons faire en sorte qu'il y ait un avenir pour l'industrie forestière à Nackawic. Les terres doivent être rattachées à cette fin. Je ne peux pas en dire davantage au sujet de la soumission elle-même. Nous sommes liés par une entente de non-divulgation, et la soumission a été présentée. Le député d'en face sait également que nous avons retenu les services de AFRY afin que toutes les possibilités soient examinées pour garantir un avenir à l'industrie forestière à Nackawic, dans l'installation où se trouve actuellement AV...

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. La semaine dernière, la première ministre Holt a dit à CTV News que les propriétaires de l'usine devaient maintenir le chauffage dans l'usine à l'arrêt et a suggéré que le fait de ne pas le faire pourrait déclencher la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE), ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels pour la compagnie. Toutefois, le président du syndicat a indiqué que la compagnie avait clairement fait savoir dès le départ qu'elle n'avait aucune intention de maintenir le chauffage dans l'usine à l'arrêt. Voici ma question pour la première ministre : La première ministre peut-elle préciser exactement quelles préoccupations elle a concernant la possibilité qu'une EIE soit déclenchée, quelles mesures son gouvernement entend prendre si une évaluation est entreprise et comment elle croit

que cela pourrait avoir une incidence sur la viabilité à long terme de l'usine ainsi que sur toute éventuelle tentative de la remettre en exploitation? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai simplement deux ou trois observations à faire. Tout d'abord, nous ne sommes pas les propriétaires de l'actif en question. Voilà qui constitue un élément. Toutefois, nous avons indiqué très clairement que le maintien du chauffage dans l'usine à l'arrêt pendant l'hiver nous offrirait davantage de possibilités. Nous avons aussi fait savoir à la compagnie que, si elle ne procédait pas ainsi et choisissait d'arrêter le chauffage, cela pourrait fort bien déclencher une EIE, ce qui entraînerait des coûts nettement plus élevés. Depuis, les représentants du MRN ont reçu des messages contradictoires, et non pas des indications claires, de la part de la direction de l'usine AV Nackawick. La direction n'a pas pris de décision définitive à proprement parler.

Entretemps, le groupe AFRY procédera à son analyse et examinera les possibilités qui se présentent en ce qui concerne le bassin d'approvisionnement en bois et l'installation. Le député défend les intérêts des gens de sa circonscription. Il fait un excellent travail à cet égard. Je tiens à ce qu'il sache que les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre et les gens du MRN veulent travailler de concert avec lui et les gens de Nackawic.

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. L'usine AV Nackawic a fermé ses portes, et des centaines d'hommes et de femmes ont perdu leur emploi. Plus de 105 000 acres de terres forestières sont menacés et devraient être vendus au plus offrant en décembre. Si le chauffage n'est pas maintenu dans l'usine à l'arrêt, une étude d'impact sur l'environnement pourrait être déclenchée, ce qui pourrait créer un autre obstacle de taille à toute tentative de remise en activité de l'installation. Madame la présidente, les gens perdent confiance. Je pose la question suivante à la première ministre : Qu'ont fait la première ministre et son gouvernement pour faire en sorte que l'usine puisse poursuivre ses activités et continuer à fournir des emplois aux gens du Nouveau-Brunswick? La première ministre croit-elle avoir fait tout en son pouvoir pour maintenir l'usine en activité? A-t-elle des regrets quant aux conséquences des décisions prises par son gouvernement? Que pense-t-elle des centaines d'hommes et de femmes qui ont perdu leur emploi sous sa gouverne? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le député d'en face sait que j'ai visité l'installation en mai 2025. À ce moment-là, il était tout à fait évident que l'installation accusait un important retard en matière d'entretien, que les investissements faisaient défaut et que l'usine était tout simplement exploitée jusqu'à épuisement. Ce n'est pas la faute des travailleurs. Les travailleurs ont fait de leur mieux avec les capitaux limités que la société mère leur accordait réellement. Nous devons faire mieux. Nous devons veiller à ce que l'installation et le site puissent être réorientés vers un avenir dans le secteur forestier. C'est pourquoi nous avons retenu les services du groupe AFRY afin qu'il examine en profondeur les possibilités qu'offre l'infrastructure de l'usine AV Nackawic, ainsi que les autres

possibilités qui pourraient être mises en oeuvre relativement au permis de coupe 8 et à cette zone de terrains boisés privés. C'est là le bassin d'approvisionnement en bois lui-même. Quelles essences pourraient réellement permettre de créer de la richesse? Nous devons trouver une solution pour les 600 000 mètres cubes de bois de feuillus. Nous n'abandonnerons pas nos efforts pour trouver une solution.

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Chaque nouveau cafouillage dans le domaine des soins de santé pousse les gens du Nouveau-Brunswick à se demander qui est à la barre. Penchons-nous tout d'abord sur la situation des soins infirmiers à Campbellton. Afin de maintenir le service des urgences ouvert, la directrice générale de Vitalité y a affecté du personnel infirmier d'une clinique de soins primaires. Le ministre de la Santé affirme avoir dit à la directrice générale de Vitalité de ne pas procéder ainsi et de réaffecter le personnel infirmier à son lieu de travail habituel. La première ministre a dit à la directrice générale de Vitalité qu'il fallait faire preuve de davantage de créativité relativement à la dotation en personnel du service des urgences, réaffecter le personnel infirmier aux soins en clinique et ne pas avoir recours à des infirmières itinérantes. La première ministre est ensuite allée encore plus loin en remplaçant le président et des membres du conseil d'administration de Vitalité. Entre-temps, les gens du Restigouche, comme tout le monde, veulent simplement obtenir des soins de santé, des soins d'urgence et des soins primaires. Ils se demandent qui est à la barre. Le ministre aurait-il l'obligeance de prendre la parole et de nous dire qui est à la barre des soins de santé? Ce n'est manifestement pas lui.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Les soins primaires et les soins dans les services des urgences sont des éléments clés de la question. Les gens de Campbellton et de la région du Restigouche ont besoin des deux et les méritent.

La solution élaborée par Vitalité consistait à déshabiller Pierre pour habiller Paul. Nous avons demandé au réseau de reprendre le travail du début et d'envisager des solutions créatives pour veiller à ce que la clinique de soins primaires comme le service des urgences puissent demeurer ouverts. Voilà la question sur laquelle nous nous concentrons, Madame la présidente. Nous avons réalisé des investissements record dans les soins de santé. Nous avons ouvert 22 cliniques de soins collaboratifs dans la province. Nous avons un nombre net record de nouveaux médecins — 179 — et un nombre net de 917 nouveaux membres du personnel infirmier, et nous continuerons de travailler avec les régions à faire en sorte qu'elles disposent de la main-d'oeuvre qu'elles méritent dans le domaine des soins de santé. Nous veillerons à ce que les gens aient accès aux soins dans leur collectivité. Merci, Madame la présidente.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Vous ne savez pas vraiment ce qu'est la créativité, car votre réponse n'en contenait aucune. Vous savez, nous avons 50 000 personnes de plus inscrites sur la liste d'attente ; nous devons donc faire preuve de créativité. Je pense que les gens du Restigouche aimeraient vraiment voir de l'action. La semaine dernière, nous avons appris que la première ministre n'avait presque pas consacré de temps à des rencontres individuelles avec le ministre des Finances. Or, celui-ci n'est, semble-t-il, pas le seul concerné. Lorsque nous avons examiné le calendrier de la première ministre pour la période du 1er janvier 2025 au 12 mai 2026, nous n'avons recensé que deux rencontres individuelles avec le ministre de la Santé. Les deux remontent à décembre 2025, et la dernière, qui a eu lieu le 9 décembre, portait sur un examen de la lettre de mandat du ministre. Il semblerait que son mandat consiste à faire ce que la première ministre et les syndicats lui disent de faire.

Avez-vous vu le dernier épisode de la saga concernant le personnel infirmier à Campbellton? La présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers s'en prend à la gestion de Vitalité. Le moment est déterminant, Madame la présidente, et le tout survient alors que la première ministre est en désaccord avec Vitalité au sujet du personnel infirmier. Les gens du Nouveau-Brunswick pourraient penser que la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers, semble-t-il...

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Comme je le disais, nous faisons les investissements nécessaires pour que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient accès aux soins dont ils ont besoin, près de chez eux. L'Hôpital régional de Campbellton, dans la région du Restigouche, ne fait pas exception. Je sais que les deux députés de la région ont rencontré les autorités locales. Ils continueront de le faire pour veiller à ce que nous trouvions une solution qui répond aux besoins en matière de soins primaires et aux besoins du service des urgences. Contrairement à l'ancien gouvernement, nous ne voulons pas voir de services des urgences fermer dans la province.

Pardonnez ma réticence à l'égard des infirmières itinérantes. Nous savons ce qui s'est passé relativement aux infirmières itinérantes pendant le mandat de l'ancien gouvernement. On en veut maintenant quelques-unes. Nous savons que, pendant le mandat de l'ancien gouvernement, les coûts liés aux infirmières itinérantes ont explosé et se sont traduits par des dépenses de centaines de millions de dollars pour les contribuables du Nouveau-Brunswick. Donc, oui, nous travaillerons avec les autorités locales. Nous travaillerons avec Vitalité et trouverons une solution pour que les cliniques de soins primaires et les services des urgences demeurent ouverts.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Eh bien, Madame la présidente, la situation ne touche par que le Restigouche. Vous savez, l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent, à Bouctouche, attend toujours que son service des urgences demeure ouvert la nuit. Les gens le demandent, et je pense qu'ils en ont assez d'attendre.

Des personnes du Nouveau-Brunswick se demandent si les syndicats administrent le système de santé au nom de la première ministre ou si la première ministre le fait au nom des syndicats. Lorsqu'elle a signé leurs plus récents contrats, la première ministre a donné aux deux syndicats tout ce qu'ils demandaient et plus encore. De son augmentation historique de 211 millions des dépenses en santé, 170 millions ont été consacrés aux médecins au titre de l'entente de 270 millions conclue avec eux. Le gouvernement Holt n'a toujours pas dit aux gens du Nouveau-Brunswick combien coûterait le contrat du personnel infirmier. À combien de centaines de millions de dollars pourrait-il s'élever? Je parie que la première ministre le sait et je parie que la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers le sait. Je parierais aussi autre chose : Le ministre de la Santé n'en a aucune idée. Au nom des gens du Nouveau-Brunswick, je lui demande une fois de plus : Qui est à la barre des soins de santé au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis très content de prendre une fois de plus la parole au sujet des soins de santé dans notre province. Il s'agissait de notre première priorité lors de la dernière campagne électorale. Les soins de santé constituaient la première priorité des gens du Nouveau-Brunswick et le demeurent toujours. Voilà pourquoi nous avons réalisé des investissements record dans les soins de santé. Nous voulons obtenir des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick et veiller à ce qu'ils aient accès à des soins près de chez eux, qu'ils habitent dans le Restigouche, à Caraquet ou à Woodstock. Nous poursuivons la mise en oeuvre de notre plan provincial de la santé. Après un an, 42 % des 33 initiatives énoncées avaient été réalisées. Nous avons vu un nombre net record de nouveaux médecins recrutés, soit 179. Il y a un nombre net de 917 nouveaux membres du personnel infirmier, et 22 de nos 30 cliniques de soins collaboratifs sont déjà ouvertes. Nous atteindrons notre objectif un an plus tôt que prévu et nous continuerons sur notre lancée pour que tous les gens obtiennent des soins de santé primaires et aient accès à des soins de santé près de chez eux.

[*Original*]

PERSONNES ÂGÉES

M^me^ Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, il est regrettable que les personnes âgées et les patients soient privés de leur dignité parce que les gouvernements successifs refusent d'agir avec urgence.

Le rapport du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés intitulé *Ce que nous voulons tous,* publié il y a plus de 30 mois, demandait qu'un plan d'action clair, chiffré et fixant des objectifs précis tous les six mois pour réduire le nombre de patients ayant besoin d'un autre niveau de soins soit présenté à l'Assemblée législative. Son rapport de suivi a révélé qu'aucune mesure n'avait été prise et que les actions du gouvernement ne reflètent pas l'urgence ni l'ampleur du problème.

Le gouvernement Holt tourne en rond, tandis que la santé et la qualité de vie des personnes âgées se détériorent à l'hôpital. La ministre des Aînés peut-elle nous dire quel est le plan du gouvernement?

L'hon. M^me^ Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'équité des femmes et des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci à la députée du côté de l'opposition de la question posée aujourd'hui. Je pense qu'il faut préciser tout de suite, dès le départ, que nous avons très à coeur la sécurité et le mieux-être de toutes nos personnes âgées au Nouveau-Brunswick. J'ai entendu que, précédemment, les choses ne se passaient pas nécessairement ainsi pendant le mandat d'anciens gouvernements.

Effectivement, je suis entrée en poste et j'étais ministre responsable des Aînés. Par la suite, la première ministre m'a accordé sa confiance en me nommant ministre des Aînés. Ce que cela veut dire, c'est que, depuis le jour où j'ai été nommée, nous travaillons étroitement avec l'ensemble des partenaires. Vous parlez du rapport qui a été publié concernant, malheureusement, le sort de Alice. Depuis ce temps-là, nous travaillons vraiment très, très fort. Nous avons présenté un plan le 26 mars dernier. Les initiatives qui ont été mises en place sont incroyables. Il y a également des stratégies qui ont été proposées par l'intermédiaire de ce plan. Nous avons aussi mis sur pied un comité consultatif de la ministre afin d'appuyer positivement nos initiatives pour nos personnes âgées. Merci beaucoup.

[*Traduction*]

M^me^ Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, je pose la question depuis plus d'un an, mais la situation continue malheureusement d'empirer, et non de s'améliorer. Horizon a récemment révélé que, d'ici deux ou trois ans, les patients ayant besoin d'un autre niveau de soins, ou les personnes qui sont obligées de vivre à l'hôpital, pourraient occuper 55 % des lits de soins actifs.

Je me souviens que, lorsque j'ai été élue pour la première fois, le taux de lits occupé par ces patients était environ de 30 %, et cela constituait déjà une crise à l'époque. La crise du surpeuplement dans nos hôpitaux met en lumière, en réalité, la crise qui touche les soins de longue durée. Selon le rapport du défenseur des aînés intitulé *Ce que nous voulons tous,* publié il y a plus de 30 mois, un plan d'action clair et chiffré, assorti de cibles précises visant à réduire tous les 6 mois le nombre de patients ayant besoin d'un autre niveau de soins, devrait être présenté à l'Assemblée législative. Dans son rapport de suivi, le défenseur des aînés a indiqué qu'aucune mesure n'avait été prise. J'entends la ministre dire que des mesures ont été prises, mais je n'ai pas vu ce plan être présenté à l'Assemblée législative. La ministre nous dira-t-elle pourquoi elle refuse de donner suite à la recommandation formulée?

[*Original*]

L'hon. M^me^ Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'équité des femmes et des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois à la députée du côté de l'opposition de la question posée. Nous connaissons exactement tous les chiffres et toutes les données concernant ce qui se passe dans nos hôpitaux, où on retrouve bien sûr un nombre de personnes âgées qui ne souhaitent pas nécessairement être là. Nous continuons la mise en oeuvre de nos initiatives.

L'autre chose aussi que je veux souligner, c'est que la population de nos personnes âgées augmente au Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement essaie de faire tout son possible en ce qui concerne la situation actuelle. Nous travaillons très, très fort. J'ai des rencontres très étroites avec l'ensemble des membres de mon équipe pour justement remédier à la situation.

Nous travaillons avec le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité et le ministre de la Santé. En ce qui a trait au plan, oui, effectivement, nous avons des initiatives concrètes pour réduire le nombre de personnes âgées qui se retrouvent actuellement dans les hôpitaux. Nous travaillons aussi de très près avec les travailleurs sociaux, à titre d'exemple. Nous travaillons aussi avec les familles pour leur offrir des possibilités, soit de ne pas nécessairement opter pour un foyer qui est près de l'hôpital, mais un peu plus loin…

[*Traduction*]

TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : Merci, Madame la présidente. La plateforme libérale de Holt indiquait que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick méritaient un accès équitable aux infrastructures numériques essentielles. Le 1^er^ octobre 2024, les Libéraux se sont engagés à « améliorer la couverture cellulaire et l'accès à Internet haute vitesse dans la province afin de garantir l'accès aux soins de santé numériques, à l'éducation et aux occasions de développement économique. » Il s'agit là des propos de la première ministre. Elle a aussi dit :

Il est inacceptable qu'en 2024, certaines régions du Nouveau-Brunswick ne puissent pas compter sur un service de téléphonie cellulaire de qualité.

La première ministre a aussi indiqué que son équipe accorderait la priorité à la collaboration avec tous les partenaires disponibles pour que les gens du Nouveau-Brunswick aient la couverture cellulaire et l'accès à Internet qu'ils méritent.

Je cite encore une fois :

Un gouvernement Holt profitera des programmes fédéraux pour garantir

— un accès à Internet à haut débit et travaillera —

avec des experts et avec l'industrie pour mettre en place un plan visant à assurer une couverture cellulaire à travers la province afin de réduire les risques pour la sécurité publique, ce qui pourrait inclure la construction ou l'amélioration des tours de télécommunication.

Madame la première ministre, la promesse remonte à il y a deux ans, et nous attendons encore que des améliorations soient apportées. Dites-nous quel est votre plan et pourquoi il n'a pas encore été mis en oeuvre.

[*Original*]

L'hon. M. LePage (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de la question.

[*Traduction*]

Je suis bien au courant des problèmes de couverture cellulaire. Je me déplace d'un bout à l'autre de la province, et, même d'ici à chez moi, la couverture cellulaire est horrible. Nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous avons déjà prévu dans la province 10 nouvelles tours de téléphonie cellulaire qui seront mises en service au début de l'année prochaine. Nous apportons notre contribution et travaillons de manière très diligente avec tous les fournisseurs de services dont l'équipement doit être installé sur les tours. Nous pouvons bâtir les tours, mais un dilemme se pose si les promoteurs ne s'en servent pas pour offrir leurs services. Voilà le point de départ des négociations. Nous prévoyons installer d'autres tours si un fournisseur de services est disposé à y poser son équipement. Merci.

La présidente (L'hon. M^me^ Landry) : La période des questions est maintenant terminée.